Image not found or type unknown

Droit de visite des grands mères

Par **caledonia**, le **03/01/2008** à **19:24**

Suite à différentes insultes de ma belle mère, je souhaite lui interdire de voir ma fille qui naitra le 21/03.
Elle a la sclérose en plaques et n'est pas complètement autonome.
Je pense que lui accorder un droit de garde serait dangereux pour un bébé et je pense aussi que les diffamations à mon intention serait néfaste pour ma fille.
Malheureusement, je n'ai pas le soutien de mon mari et notre couple va mal en ce moment à cause d'elle ?
Quels sont ses droits ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés